



Par courriel:
sabryna.godbout@wendake.ca

Par la poste/ en personne:
CDFM huron-wendat
100, rue de l'Ours,
Wendake (Québec) G0A 4V0

10.1. Le calendrier

Lancement du concours d'art : 14 décembre 2021
Date limite pour le dépôt des dossiers avec illustrations : 14 février 2022
Sélection des lauréats : février 2022
Présentation du (des) lauréat(s) et dévoilement de leur(s) proposition(s) par communiqué de presse : 1^{ère} semaine de mars 2022
Impression et installation des œuvres : avril-juin 2022
Inauguration des œuvres et de l'exposition mosaïculture : 24 juin 2022

11. LE DOSSIER DE CANDIDATURE

11.1. Contenu

Le candidat doit présenter les documents suivants, sous format PDF:

- A. **Fiche d'identification** (fournie en annexe 2) dûment remplie et signée ;
- B. **Carte de statut autochtone ou preuve de descendance wendat** ;
- C. **Biographie de l'artiste avec porte-folio des réalisations** ;
- D. **Les huit (8) illustrations conformes aux spécifications techniques du point 4.**

L'ensemble des dossiers de candidature sera conservé au secteur *Culture et Patrimoine*.

13. INDEMNITÉS

13.1. Appel de candidatures

Aucun honoraire ni indemnité ne seront versés à cette étape du concours.

